

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Cathy Vaessen
Date :	17 octobre 2021
Adressée à :	Benoît Cerexhe, Bourgmestre

Sujet

Monsieur le Bourgmestre,

En janvier 2017, vos services ont établi un Plan Communal de Mobilité (PCM) qui a été approuvé par le Conseil Communal. Ce PCM reprend une liste de 10 projets devant être réalisés à court terme soit d'ici « 2019-2020 au plus tard » (voir la carte page 29 du document de la phase 3 du PCM). Sauf erreur de ma part, seuls trois d'entre eux ont été réalisés : le carrefour Frères Legrain/Volontaires, le carrefour Van Crombrughe/De Biolley et le parvis des Franciscains.

1. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Carrefour Tir aux Pigeons/Grands Prix ».

Il était prévu d'« aménager un grand giratoire au sein du carrefour pour clarifier le régime de priorités, réduire la surface de l'îlot existant à l'embouchure du Tir aux Pigeons, agrandir légèrement les oreilles de trottoirs pour réduire les distances de traversées piétonnes et déplacer ces dernières en amont du rond-point, et aménager des logos et chevrons pour sécuriser la pratique cycliste à l'approche et au sein du giratoire. »

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes :

1. Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse Plusieurs éléments expliquent pourquoi le timing et la réalisation de certains projets ne correspondent pas à ce qui est indiqué dans le PCM. D'abord, le BRAT a déterminé des indicateurs de temps pour la réalisation des mesures du PCM approuvé en décembre 2017 : court (1 à 3 ans), moyen (3 à 6 ans), long terme (6 à 9 ans). Le budget 2018 ne pouvait reprendre certains chantiers du PCM vu qu'il était déjà fixé au moment de l'adoption du PCM. 2019 a en partie été consacrée à la mise en place de la majorité et à l'établissement des priorités à venir. Nous avons par ailleurs connu quelques difficultés au niveau des Ressources humaines.

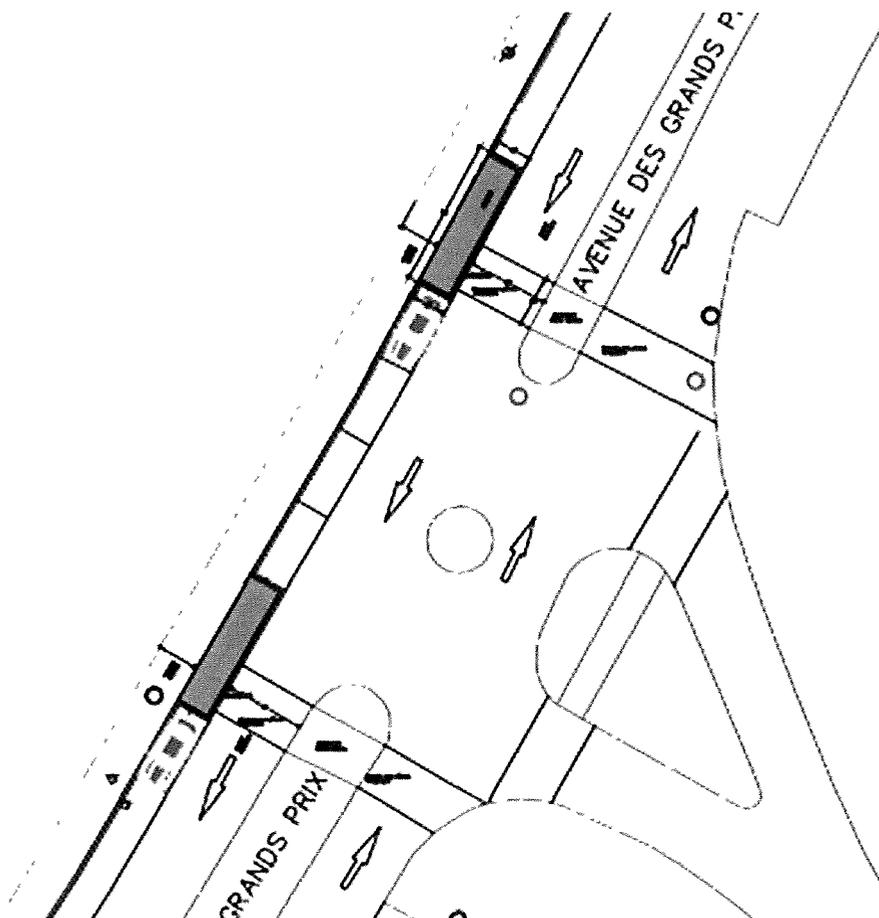
Ensuite, depuis l'adoption du PCM, le département s'est concentré sur des projets de rénovation (plus de 9km de voirie rénovées, soit des dizaines de rues), des urgences, et d'autres projets jugés entre-temps prioritaires par rapport à certains projets du BRAT. Nous pouvons illustrer cela par quelques exemples (liste non exhaustive), tels que le réaménagement du Parvis des Franciscains à la demande du quartier durable pour des raisons de sécurité. Nous avons également rénové l'entièreté de la piste

cyclable de part et d'autre de l'avenue des Grands Prix, entre l'avenue Baron d'Huart et le rond-point du Tibet (remplacement du marquage existant par un nouveau marquage plus durable en thermoplastique, amélioration de la visibilité de la piste cyclable pour plus de confort et sécurité, augmentation de la zone de sécurité entre les voitures en stationnement et la piste cyclable) Nous avons aussi sécurisé l'accès à SportCity par la pose de coussins berlinois au niveau de la traversée piétonne avenue des Grands Prix

2019, c'est également l'année d'adoption de Good Move Remettre un avis sur ce plan -remettant en question une partie du PCM fraîchement adopté- a été très chronophage Le département s'y est consacré au détriment d'autres tâches Enfin, nous avons dû composer avec le Covid Aucun de ces éléments n'a été et n'aurait pu être pris en compte par le BRAT au moment d'établir des indicateurs de temps Ceci explique en grande partie pourquoi toute une série de mesures du PCM n'ont pas été établies Certaines le seront telles quelles, d'autres le seront avec adaptation(s) et certaines ne le seront peut-être pas du tout Rappelons aussi qu'entre-temps, Bruxelles est à 30km/h, élément non pris en compte pour certains projets du BRAT

2 Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse Le problème de la proposition du BRAT, c'est qu'elle ne tient pas compte de l'existence de la ligne de bus sur l'avenue Le rond-point proposé ne permet pas de prioriser les flux et donc de favoriser les bus de la STIB Un rond-point à cet endroit rend difficile l'accès au carrefour depuis certaines voies En outre, durant la sortie des écoles sur le site, il y a risque de saturation du rond-point. Nous privilégions donc d'améliorer l'ensemble des traversées piétonnes par des aménagements ponctuels tels que figurant sur le plan ci-dessous :



2. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Carrefour Aviation/Mille Mètres – Avenue de l’Aviation et avenue des Grands Prix ».

Il était prévu de « supprimer les îlots directionnels dans l’avenue des Mille Mètres ; agrandir les oreilles de trottoirs permettant une importante réduction des distances de traversées piétonnes ; aménager un grand plateau au sein du carrefour permettant de mettre à niveau les traversées, et réduire les prises de vitesse ; aménager un plateau avec passage piéton surélevé en section de voirie dans l’avenue de l’Aviation entre Grands Prix et Mille Mètres ; aménager des coussins berlinois au niveau de l’accès aux écoles dans l’avenue des Grands Prix ; aménager un giratoire au niveau du carrefour Tir aux Pigeons / Grands Prix ».

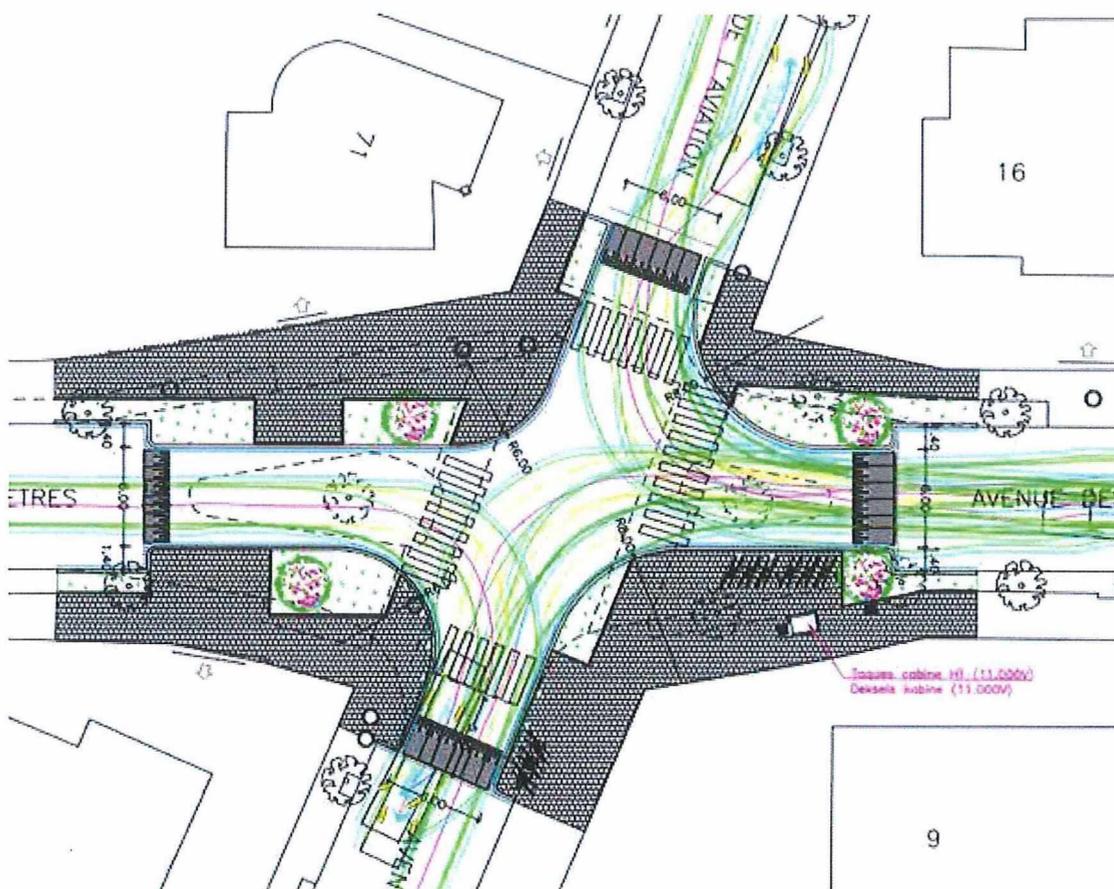
Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes:

1. Pour quelles raisons ce projet n’a pas encore été réalisé ?

Réponse : Voir 1.1

2. Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse : Nous prévoyons de sécuriser ce carrefour dans le courant de l’année 2022. À proximité, nous sommes aussi (voire d’autant plus) préoccupés par le problème de capacité de l’arrêt « Aviation » du 39, saturé aux heures d’affluence.



3. Pourquoi n’avez-vous pas profité de la présence des ouvriers communaux à proximité (cfr. réparation locale du revêtement en béton avenue grand prix en juin et juillet 2021) pour effectuer ces travaux ?

Réponse : c’est sans commune mesure. Les travaux proposés ici par le BRAT impliquent de modifier tout le coffre de voirie, le revêtement actuel étant en béton alors que le BRAT propose d’aménager un plateau, ce qui ne peut se faire sur la base existante.

3. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Carrefour Broqueville/Duc ».

Il était prévu d' «agrandir légèrement les oreilles de trottoir pour réduire les distances de traversées , dévier légèrement la traversée nord qui débouche sur un arbre d'un côté et une aire de stationnement de l'autre , et aménager des dalles podotactiles au niveau des traversées »

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes

- 1 Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse Voir 1 1

- 2 Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse La commune privilégie le fait de sécuriser les lieux par l'établissement d'une dropzone en amont du passage piétons pour améliorer la visibilité et offrir du stationnement aux vélos/trottinettes C'est prévu en 2022

4. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Carrefour Thielemans/de Trooz».

Il était prévu de réaliser « un aménagement au sol continu après le passage piétons à l'amorce du carrefour (marquage et flèche spécifiant la trajectoire à suivre) » afin de protéger les piétons qui traversent l'avenue Thielemans

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes

- 1 Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse . Voir 1 1

2. Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse Planning indéterminé Mesure non prioritaire. La commune estime que les marquages à outrance ne favorisent pas leur respect L'automobiliste doit céder la priorité au piéton.

- 3 Pourquoi n'avez-vous pas profité des travaux de réasphaltage et réparation du plateau ralentisseur ayant eu lieu en 2018, 2020 et 2021 pour effectuer ces travaux de marquages au sol ?

Réponse Voir 4 2

5. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Carrefour Limite/Wezembeek/Verte».

Il était prévu d' « inverser le sens unique pour qu'il soit sortant et non entrant dans la rue de la Limite (côté Kraainem) Cette mesure implique de mener une étude complémentaire aux niveaux régionaux pour évaluer les impacts sur le plan de circulation existant dans ce quartier à Kraainem, pouvant nécessiter la mise en œuvre de mesures complémentaires dans des voiries locales annexes (éviter le transit et garantir l'accessibilité) , réaménager les deux bandes distinctes dans l'avenue de Wezembeek à l'approche du carrefour l'une réservée aux tout-droits, l'autre aux tournes-à-droite pour résoudre le problème de remontée de file et mieux répartir les flux , réviser la synchronisation des feux entre la rue de la Limite et l'avenue de Wezembeek pour évacuer la zone tampon de véhicules engagés sur l'avenue de Wezembeek jusqu'au carrefour avant que le feu ne passe au vert rue de la Limite (côté Woluwe-Saint-Pierre) »

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes

- 1 Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse Voir 1 1

- 2 Où en est cette étude au niveau régional ?

Réponse Elle n'est pas lancée

- 3 Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse cette mesure implique de nombreux acteurs, l'inversion d'un sens unique et une étude préalable pour évaluer sa pertinence Pas de planning déterminé

6. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Drève de Nivelles » et plus spécifiquement la partie Frères Legrain – Lebon (le haut de la drève de Nivelles)

Il était prévu de réaliser une « Extension de la largeur des trottoirs pour accroître la praticabilité des cheminements piétons de part et d'autre de la voirie , aménager une piste cyclable marquée en chaussée, par sens, de part et d'autre de la voirie pour davantage de confort et de sécurité vis-à-vis de la circulation automobile , réaménager la berme centrale en créant une bande de stationnement cadrée par la végétation avec un espace de trottoir, et maintenir le stationnement bilatéral de part et d'autre de la chaussée , maintenir des trottoirs traversant en section de voirie pour sécuriser les traversées piétonnes et réduire les vitesses »

Début 2019, la rénovation du haut de la drève de Nivelles a déjà fait l'objet d'une première réunion de concertation avec les riverains concernés A cette occasion, l'échevin en charge du dossier avait annoncé le début des travaux pour la fin de l'année 2019

A ce jour, ces travaux n'ont toutefois pas encore été entamés

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes

- 1 Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse Ce projet est tributaire pour moitié de budgets régionaux que la Région conditionne à d'autres demandes, ce que la commune n'estime pas correct La commune attendait un retour de la Région depuis avril 2021. Ce retour a eu lieu en novembre La commune attend des éléments complémentaires suite à la discussion qui a eu lieu. Sans aucune perspective de déblocage dont la responsabilité incombe à la Région, la commune n'a pas été en mesure d'inscrire sa part de la dépense liée à ce projet au budget 2022.

- 2 Avez-vous pris contact avec le Carrefour Market afin de voir s'il sera possible de mettre à disposition des riverains le parking du supermarché durant la nuit ? Si oui, quels sont les résultats engrangés suite à ces contacts avec le Carrefour Market ?

Réponse Oui Les discussions sont encore en cours L'espoir est permis

- 3 Pouvez-vous nous confirmer que, comme prévu dans le PCM, une piste cyclable marquée en chaussée est bien prévue de part et d'autre de la voirie dans vos plans les plus récents?

Réponse Le projet sera présenté aux habitants et aux Conseillers communaux pour autant qu'il se débloque et qu'il y ait accord sur son financement

- 4 Vu le temps écoulé depuis la réunion de concertation (début 2019) et les éventuelles adaptations apportées depuis lors au projet qui avait été présenté à cette occasion, comptez-vous organiser une nouvelle réunion de concertation avec les riverains du haut de la drève de Nivelles? Si oui, quand ?

Réponse Oui Si et quand le blocage régional sur les subsides se dissipe

5. Pourriez-vous nous détailler le planning que vous ambitionnez pour les différentes étapes de cette rénovation attendue de longue date par les habitants du quartier? (cf. enquête publique, délivrance du permis par la Région, procédure de marché public, début et fin des travaux) ?

Réponse : Vous connaissez les délais standards des différentes étapes mais il est impossible de les mettre dans un calendrier tant que la situation est bloquée par la Région.

7. Je souhaiterais faire le point sur le projet « Rue Konkél »

Il était prévu d' « aménager des coussins berlinois et des petits îlots rétrécisseurs au niveau du passage piétons actuel afin de réduire, cadrer et sécuriser la traversée piétonne au niveau du Pont du Cerf et ainsi ralentir les automobilistes à l'approche de celui-ci dans les deux sens ; aménager deux coussins berlinois supplémentaires entre le clos Jean Mermoz et le clos Alberto Santos Dumont afin de réduire les vitesses dans les deux sens et ainsi sécuriser la sortie des riverains des différents clos donnant accès sur la rue Konkél. ».

Je souhaiterais donc vous poser les questions suivantes:

1. Pour quelles raisons ce projet n'a pas encore été réalisé ?

Réponse : Je ne vois plus ce projet dans la version finale du PCM où il a été remplacé par un projet concernant le Clos des Chasseurs. Néanmoins, la problématique de la vitesse est toujours d'actualité rue Konkél.

2. Quand cela va-t-il être finalement fait ?

Réponse : Nous sommes en discussion avec Woluwe-Saint-Lambert sur cette question. Voici le plan de ce qui est sur la table :



3. Pourquoi n'avez-vous pas profité des travaux de réasphaltage qui ont été réalisés sur une partie de la voirie en février 2021 pour effectuer ces travaux de marquages au sol ?

Réponse : il s'agit de marchés différents. Autant il était évident qu'il fallait procéder à des réparations ponctuelles de l'asphalte, autant, tel qu'exposé, le type d'aménagement en vue de limiter la vitesse fait l'objet de discussions.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 29/01/2022

Le Bourgmestre,



QE Cathy Vaessen - PCM